LE FATOM

CÔTE D'IVOIRE

Qui sommes nous ?
Où dormir, manger, sortir ?
Où trouver un marché,
un artisan, une galerie d'art ?
Pourquoi investir en Côte d'Ivoire ?

MAN
SÉGUÉLA
ODIENNÉ
KORHOGO
KONG
BONDOUKOU
BOUNA

MALIKA EDITIONS

FONDATION ATEF OMAIS
aimer c'est partager

Guide des hôtels,
restaurants,
des grandes entreprises,
des arts et de la culture

DÉJÀ PARUS DANS LA COLLECTION GUIDE FATOM :

*** Le Fatom ABIDJAN 2010** (Ed. SEPIA/2010)

*** Le Fatom COTONOU,**
Porto Novo, Ouidah, Ganvié (Ed. SEPIA / 2011)

*** Le Fatom OUAGADOUGOU,**
Bobo Dioulasso, Banfora (Ed.SEPIA/2013)

Le Fatom ABIDJAN 2014,
Bouaké, Yamoussoukro, Daloa, San Pédro (Ed.SEPIA/2014)

DÉJÀ PARUS DANS LA COLLECTION DES CARNETS FATOM « CULTURE ET TRADITION » :

*** Le Guèlèdè, le Vodoun suivi de Les femmes dans la santé, l'économie et la culture au Bénin** (Ed. SEPIA/2011)

*** La Royauté en Côte d'Ivoire suivi de**
Les petits métiers féminins à Abidjan (Ed.SEPIA/2013)

*** Histoire des capitales ivoiriennes d'hier à aujourd'hui** (Ed.SEPIA/2015)

*** Traditions, coutumes, droits en Côte d'Ivoire** (Ed.SEPIA/2017)

Avec la collaboration de M. Maurice BANDAMAN (Ministre de la Culture et de la Francophonie) et son Cabinet, de M. Henri N'KOUMO, du Ministère du Tourisme, de Côte d'Ivoire Tourisme et de la Fondation NSIA.

MAN
SÉGUÉLA
ODIENNÉ
KORHOGO
KONG
BONDOUKOU
BOUNA

LE FATOM

Fondation Atef OMAÏS, Hôtel Tiama,
04 BP 643 Abidjan 04
Tél: (+225) 20 31 39 54 /55/59
Fax: (+ 225) 20 31 39 56
Email: fondation@fatom.org

Site web: www.fatom.org -
www.aniama.net - www.reseau.fatom.org
www.akwaba.fatom.org

FOTAMANA

Nous vous souhaitons
une « Bonne arrivée » en Côte d'Ivoire
Que vous cherchiez un restaurant,
un hôtel, un marché artisanal,
des informations sur l'économie
et les entreprises, vous trouverez
certainement votre bonheur
dans le « Guide Fatom ».

PRÉSENTATION DE LA CÔTE D'IVOIRE

Nous vous souhaitons une « Bonne arrivée » en Côte d'Ivoire Que vous cherchiez un restaurant, un hôtel, un marché artisanal, des informations sur l'économie et les entreprises, vous trouverez certainement votre bonheur dans le « Guide Fatom ».

LA CÔTE D'IVOIRE EN BREF

Nom officiel : République de Côte d'Ivoire.
Drapeau : Orange, Blanc, Vert.
Devise : Union-Discipline-Travail.
Hymne national : l'Abidjanaise.
Fête nationale : 7 Août.
Régime politique : République de type présidentiel et multipartiste.

4ème Constitution promulguée le 08 novembre 2016 et qui a donné naissance à la troisième République de Côte d'Ivoire.

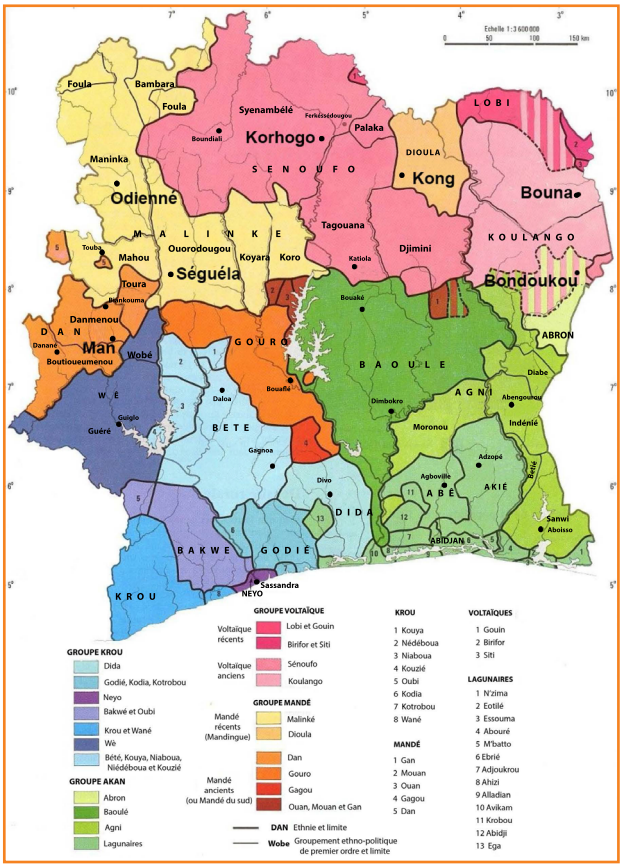

source : http://www.geo-phile.net/IMG/jpg/ethnies_oo_ci.jpg

CARTE ADMINISTRATIVE

Organisation administrative : 31 régions et 2 Districts autonomes (Abidjan et Yamoussoukro)
Capitale politique : Yamoussoukro (depuis le 21 mars 1983)
Capital économique : Abidjan
Superficie : 322 462 km²
Terres : 98,62% / Eau : 1,38%
Côtes : 550 km
Coordonnées : *Latitude* : 08°N / *Longitude* : 05°O
Frontières : 3 110 km dont 584 km avec le Burkina Faso, 668 km avec le Ghana, 610 km avec la Guinée, 716 km avec le Liberia et 532 km avec le Mali.
Situation géographique : Afrique de l'Ouest. Elle est limitée au nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'ouest par la Guinée et le Libéria et à l'est par le Ghana. Le pays est irrigué du nord au sud par 4 fleuves (le Bandama sur 950 km, la Comoé 900 km, le Sassandra 650 km et le Cavally 600 km).
Taux d'accroissement annuel moyen : 2,6 % (RGPH 2014)
Population : 22.671.331 millions d'habitants (RGPH 2014)
Population urbaine : 11.408.413 soit 50,3% (RGPH 2014)
Population rurale : 11.262.918 soit 49,7% (RGPH 2014)
Densité : 70 hab/km² (INS 2015)
Langue officielle : Français
Composition ethnique de la population ivoirienne : Les Akan (38,1%), les Gur (21,2%), les Mandé du nord (19 %), les Krou (11,3%), les Mandé du Sud (9,1%), les naturalisés (0,6%) et les ivoiriens sans précision (0,7%) - RGPH 2014
Religions : Islam (42%), christianisme (34%), sans religion (19%), animisme (4%), et autres religions (1%) - (INS 2015).
Fuseau horaire : T.U (Temps Universel)
Domaine Internet : .ci
Indicatif téléphonique : +225
Monnaie : Franc CFA (655,957 FCFA = 1€)

La Basilique à Yamoussoukro : capitale politique de la Côte d'Ivoire

Le fleuve Gbahanla (affluent du fleuve niger), frontière naturelle entre la Côte d'Ivoire et la Guinée

Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire : les communes du plateau et de treichville, vue aérienne

ÉCONOMIE IVOIRIENNE

> Infrastructures et équipements de base

Réseau routier : 81 996 km dont 6 514 bitumés et 75 482 km de route de terre
Chemin de fer : 1150 km Abidjan – Ouagadougou (Burkina Faso)
Aéroports : 7 (Abidjan, Yamoussoukro, Odienné, Korhogo, Man, San Pedro et Bouaké)
Ports en eau profonde : 2 (Abidjan, San Pedro)
Internet fixe : 101 955 abonnés pour 5 opérateurs (MTN, AVISO, VIPNET, YOOMEE, ALINK)
Internet mobile : 7 498 587 abonnés pour 3 opérateurs (ORANGE, MTN, MOOV)
téléphonie mobile : 25 226 426 pour 3 opérateurs (ORANGE, MTN, MOOV)
Parc hôtelier : 206 hôtels de haut standing

> Principales ressources

Cacao : 2 015 000 tonnes/an. 1er producteur mondial (2017)
Anacarde : 711 000 tonnes/an. 1er producteur mondial (Prévision 2017)
Cola : 100 000 tonnes/an. 1er producteur mondial (2017)
Hévéa : 591 000 tonnes/an. 1er producteur mondial (2017)
Sucre : 200 000 tonnes/an.
Coton : 350 000 tonnes/an. 3ème rang africain (2017)
Huile de palme : 417 000 tonnes/an (2017)
Beurre de Karité : 300 000 tonnes/an. 5ème producteur mondial (2017)
Café : 122 010 tonnes/an. (2016-2017)

Le port d'Abidjan

Plantation de palmier à huile

La noix de cajou

La cabosse de cacao

Le café

QUELQUES INDICATEURS CLÉS

Taux de Pauvreté : 47 % (2017 Banque Mondiale)
Taux de croissance du PIB réelle : +8 % (2017)
Taux d'inflation : 0,7 % (2017)
Taux de chômage : 2,8% (2018)
Taux brut de mortalité : 10,4 ‰ (2017)
Taux brut de natalité : 35,1 ‰ (MICS 2016)
Taux net de Scolarisation Garçons : 91,90 % (2016/2017)
Taux net de Scolarisation Filles : 90,10 % (2016/2017)
Taux d'alphabétisation Hommes 15 - 49 ans : 63,8 % (MICS 2016)
Taux d'alphabétisation Femmes 15 - 49 ans : 47,2 % (MICS 2016)
Taux de mortalité infantile : 66,9 ‰ (2017)
Source : INS

Cabosse de cacao

Fabrication du charbon de bois en milieu rural

QUELQUES PRIX PRATIQUÉS EN CÔTE D'IVOIRE

Prix du visa d'entrée depuis la France : avec le dossier déposé à Paris le visa pour trois mois est de 55€. Un site www.sneidai.com vous permet d'obtenir un visa à l'aéroport d'Abidjan pour 70€
Prix du kg du café bord champ : 750 FCFA (Campagne 2017-2018)
Prix du kg du cacao bord champ : 700 FCFA (Campagne 2017-2018)
Prix du kg du coton bord-champ : 265 FCFA (Campagne 2017-2018)
Prix du Kg de la noix de Cola Bord champ : 350 FCFA (Campagne 2016-2017)
Prix du kg de l'anacarde bord-champ : 500 FCFA (Campagne 2018)
Prix du kg d'hévéa bord-champ: 348 FCFA (Campagne 2018)
Prix du kg graine de palme bord-champ : 39,32 FCFA (Campagne 2018)
Prix de l'essence super s/p : 620 FCFA
Prix du gasoil : 610 FCFA
Prix du gaz domestique B12 : 5 200 FCFA
Prix d'un sac de charbon 50 kg : 11 000 FCFA
Prix d'un plat de garba (attiéké+ thon grillé) : 300-350 FCFA
Prix d'un plat d'alloco-poisson : 500 FCFA
Prix du poulet braisé : 4000 FCFA en moyenne
Prix du poulet piqué : 3500 FCFA en moyenne
Prix d'un sac de riz brisure 25 kg importé (le plus souvent consommé par les ménages) : 10 500 FCFA
Prix d'un régime de banane plantain 50 Kg : 8000 FCFA
Prix igname : 300 FCFA/Kg
Prix d'une baguette de pain (200 g) : 150 FCFA.

Vente de poulets et poissons braisés

La Côte d'Ivoire : premier producteur mondial du cacao

Déchargement de banane plantain au marché de Man

Plantation de palmier à huile route de Sassandra

ASPECTS GÉNÉRAUX DU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE

La République de Côte d'Ivoire couvre une superficie de 322 462 km². Elle est subdivisée en 2 grandes zones géographiques : la zone forestière dans sa partie sud et la zone savanicole dans le Nord. Avec une superficie de 153 860 km², le nord de la Côte d'Ivoire englobe 11 régions (sur les 31 que compte le pays) reparties dans 5 districts (sur les 14 que compte le pays et dont 2 sont autonomes : District d'Abidjan et District de Yamoussoukro) avec une population de 4 106 744 habitants (18,11% de la population totale du pays).

DISTRICT	REGION	SUPERFICIE	POPULATION
DISTRICT DU DENGUÉLÉ	FOLON	7239 km²	96 415 hab.
	KABADOUGOU	14 000 Km²	193 364 hab.
DISTRICT DES SAVANES	PORO	13 400 km²	763 852 hab.
	TCHOLOGO	17 728 km²	467 958 hab.
	BAGOUÉ	10 668 km²	375 687 hab.
DISTRICT DE LA VALLÉE DU BANDAMA	HAMBOL	19 122 km²	429 977 hab.
DISTRICT DU WOROBA	WORODOUGOU	21 900 km²	272 334 hab.
	BERE	13 293 km²	389 758 hab.
	BAFING	8 650 km²	183 047 hab.
DISTRICT DU ZANZAN	GONTOUGO	16 770 km²	667 185 hab.
	BOUKANI	11 090 km²	267 167 hab.
TOTAL	**11 régions**	**153 860 km²**	**4 106 744 hab.**

Source : FATOM – compilation du RGPH 2014

Le climat de type tropical qui prévaut dans le nord de la Côte d'Ivoire connaît deux saisons : une grande saison des pluies (juin à septembre avec des précipitations moyennes de l'ordre de 1203 mm, notamment à Korhogo) et une grande saison sèche (octobre à mai). Les amplitudes thermiques quotidiennes et annuelles y sont relativement importantes, de l'ordre de 20°C et le taux d'humidité, inférieur à celui du sud du pays, varie de 40 % à 50 %. Ces deux dernières années ont été caractérisées par une dimunition des pluies et une hausse des températures. Cette zone est caractérisée par la présence intermittente, entre les mois de décembre et février, d'un vent frais et sec : l'harmattan. Ce climat génère une végétation constituée d'une savane tropicale et herbeuse qui favorise d'une part une agriculture (forestière et savanicole) composée de:

- **cultures vivrières** (igname, maïs, riz, arachide, mil, sorgho, patate douce, niébé, fonio) ;
- **cultures annuelles de rente** (coton, tabac, soja, cultures maraîchères, canne à sucre) ;
- **cultures pérennes de rente** (mangue, avocat, agrume, anacarde) ;

Et d'autre part, **l'élevage : bovins, caprins, porcins, ovins, volailles, poissons**.

L'exploitation du bois et la présence d'entreprises agro-industrielles (complexes sucriers, projet soja, entreprise de transformation d'anacarde, etc.) constituent également des sources de revenus non négligeables. L'espace rural représente 90 % de la superficie du nord et dans cette partie : 2% sont couverts par les forêts classées et les réserves (3000 km²), 70% représentent la zone de cultures et 28% de jachères, de pâturages et des zones non cultivables.

Elle regorge d'une diversité d'espèces forestières fruitières. Certains fruits sont consommés à l'état frais, d'autres font l'objet de cuisson, d'extraction ou même de transformation industrielle :

- **Fruits consommés à l'état frais** : baobab, rônier à fruits orange et verts, néré, saba, karité, etc.
- **Fruits consommés après cuisson ou séchage** : soumbala, noix de karité (beurre alimentaire, huile pour la pharmacopée et fabrication de savon), etc.
- **Fruits dont la pulpe donne des produits d'industrie** : le tamarin, beurre industriel, graine de néré pour prévenir le goitre.

Vente de mangues en bordure de route à Korhogo

Vente d'ignames au marché de Bondoukou

Cette zone du pays regorge d'un potentiel halieutique méconnu, à savoir ses barages hydro-agro-pastoraux. Ces derniers dont la superficie varie entre 2 et 500 ha ont été construits depuis 1991 à la suite de la grande sécheresse des années 80 et du déficit hydrique engendré. Sous reserve des derniers inventaires du BNETD on dénombre 303 barrages dans le nord de la Côte d'Ivoire repartis comme suit : 34 à vocation hydro-agricole (7%) et 269 à vocation agro-pastorale (93%). La plus forte concentration de barrages se trouve dans la zone de Korhogo avec 107 ouvrages (37%). Pour la période 2017-2020, 36 milliards de FCFA sont prévus pour la construction/réhabilitation des infrastructures de production, de transformation et de conservation des produits animaux (barrages agro-pastoraux, retenues d'eau, abattoirs, etc.).

Vente de riz et de maïs au grand marché de korhogo

Farine de Maïs

ENCART

LA COLA

Noix de cola

Le colatier ou kolatier est originaire de la forêt Ouest africaine et de l'Afrique Centrale où il pousse à l'état naturel et peut atteindre en moyenne 10 à 15m de haut (parfois plus de 25m). On distingue plusieurs espèces dont seulement deux sont cultivées et produisent la noix de cola : Cola *acuminata* et Cola *nitida* (plus répandue en Côte d'Ivoire et dont les variétés de noix les plus connues sont : la cola blanche et la cola rouge) (Aloko, 2000). La noix de cola est recherchée pour sa forte teneur en caféine, un stimulant puissant. En Afrique on lui prête des vertus aphrodisiaques. Dans l'industrie moderne, la cola est utilisée pour : la fabrication de médicaments, la confection de la teinture, la fabrication de produits cosmétiques et boissons tonifiantes, des vins et spiritueux. Elle fait également partie de la vie sociale et religieuse (notamment chez les musulmans) où elle est utilisée pour les mariages, les sacrifices, le règlement des conflits, l'intermédiation sociale et la médecine traditionnelle. Avec plus de 100 000 T/an, la Côte d'Ivoire est le premier producteur et exportateur mondial. La filière rapporte 23 millions d'euros (environ 15 milliards de FCFA) et fait vivre des millions de personnes.

Le colatier dans son environnement naturel

Colatier en pleine floraison

ENCART

LE KARITÉ OU L'ARBRE À BEURRE

Fabrication artisanale du beurre de karité

L'arbre du karité

Sauvage, l'arbre de karité est sacré et donc intouchable à la coupe. Il faut attendre entre 15 et 20 ans avant qu'il ne produise jusqu'à 20kg de fruits que l'on ne cueille pas, mais que l'on ramasse mûrs. La pulpe du fruit se mange et c'est le noyau qui contient, dans l'amande, le fameux beurre de karité. La sève produit un latex rouge. Les femmes sont les gardiennes et protectrices de cet arbre magnifique fournissant nourriture et beauté/jeunesse éternelle. Aujourd'hui, même s'il est largement exploité de façon traditionnelle, des industries produisent son beurre et l'exportent sur les marchés du monde. L'utilisation du beurre de karité en cosmétologie est répandue dans le monde entier pour les soins du visage, de la peau et des cheveux.

(Delanne, Assogba, 2013, p.27).

Étape de fabrication du beurre de karité

1

Séchage des amandes :
Après le ramassage des amandes mûres tombées naturellement, les femmes procèdent au dépulpage qui consiste à éliminer à la main la pulpe qui entoure le noyau contenant l'amande et ensuite au séchage pendant plusieurs heures.

2

La torréfaction des amandes :
Il faut les faire griller environ 30 minutes jusqu'à ce qu'une odeur de chocolat et de café se dégage.

3

Il faut ensuite moudre les amandes torréfiées :
Les femmes doivent ensuite moudre finement les morceaux de noix torréfiées afin d'obtenir une pâte.

4

La pâte obtenue est laissée au soleil pendant plusieurs heures

5

Le Barattage :
On ajoute de l'eau à cette pâte et on mélange en se penchant en avant jusqu'à ce que la pâte soit lisse. L'étape du barattage est difficile pour le dos.

6

Le beurre remonte à la surface et les déchets restent au fond

Après plusieurs minutes de barattage et un temps de pause, le beurre remonte à la surface. Il est recueilli et rincé deux fois à l'eau claire.au séchage pendant plusieurs heures.

8

Filtrage du beurre liquide

Les femmes attendent que le beurre refroidisse jusqu'à 40 à 50°C. Il est toujours liquide et est filtré à l'aide d'outil traditionnel tel que le tissu. Finalement, elles le laissent refroidir à température ambiante pour le ranger dans des fûts.

7

Cuisson du beurre

Le beurre est ensuite placé dans une marmite où on le fait bouillir environ 1 heure à 100°C.

9

Le beurre une fois refroidi se solidifie pour être vendu par kilogramme (1200 FCFA le kilogramme).

Des trous sont creusés pour stocker les déchets qui seront ensuite utilisés pour faire du feu.

ENCART

LE COTON

Le cotonnier *Gossypiumhirsutum*, dicotylédone de la famille des malvacées, est une plante arbustive de 1 à 2 m de hauteur cultivée en Côte d'Ivoire comme plante annuelle et dont le fruit donne à maturité du coton graine.

Communément appelé « l'or blanc », le coton est cultivé dans 14 régions des zones nord et centre de la Côte d'Ivoire. Il est le 4ème produit agricole d'exportation après le cacao, l'hévéa et la noix de cajou. Le coton est produit par de petits planteurs (sur des exploitations d'environ 2ha en moyenne) repartis dans plus de 4000 villages et campements. Les régions de fortes productions sont celles : du Poro (Korhogo), du Tchologo (Ferké) et du Béré (Mankono) qui totalisent 74 % de la production nationale.
Pour son utilisation le coton doit être égrené, ce qui consiste à séparer la fibre et la graine. La fibre est utilisée en industries textiles (tissus, couvertures, pagnes, etc.) et pharmaceutiques (coton hydrophile, la ouate, le coton iodé). La graine pour sa part sert à la fabrication: d'huile et produits alimentaires, du charbon, du colorant et de la pâte à papier.

14 usines de traitement et d'égrenage (6 sociétés d'engrenage : Ivoire Coton, COIC, SECO, CIDT, SICOSA et GLOBAL COTON) sont installées dans les zones de productions agricoles avec une capacité nationale d'égrenage de 605 000 tonnes/an.
La campagne 2016-2017 a enregistré une production de 328 000 T, en légère hausse par rapport à la saison 2015-2016 où elle a enregistré 310 000 T. Toutefois, elle demeure très loin du pic atteint pour la période 2014-2015 avec 450 000 T, du fait des facteurs climatiques et de la baisse du nombre de producteurs (passé de 121 305 à 113 532). Pour relancer durablement la production cotonnière, le Conseil du Coton et de l'Anacarde et les sociétés cotonnières ont signé le vendredi 22 décembre 2017, une convention dans le cadre du zonage dans la filière coton. Elle vise à optimiser les coûts de production, afin d'améliorer les revenus de tous les acteurs, notamment les producteurs qui constituent le maillon faible de la chaîne. Avec l'adoption n°2016-1153 du 28 décembre 2016, chaque société cotonnière a désormais une aire d'intervention dans laquelle elle a l'exclusivité de la mission d'encadrement agricole, d'achat de coton graine et de développement, à compter du début de la campagne 2017-2018.

Cueillette de coton

Vendeuse de pagnes

Boubous et autres tenues vestimentaires issues du filage traditionnel du coton

Tricotage de nappes...

LES RICHESSES DU SOUS-SOL DU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE

La carte métallogénique régionale selon la Société de Développement des Mines (SODEMI) nous indique que plus de 2/3 du sous-sol ivoirien sont riches en ressources minières telles : or (600 tonnes), fer (2740 milliards de tonnes), bauxite (1214 milliards de tonnes), colombo-tantalite (145 tonnes), nickel latéritique (298 millions de tonnes), diamant (10 millions de carats), Manganèse (7,5 millions de tonnes), etc.

Ces ressources minières ont été longtemps ignorées dans le processus de développement économique en Côte d'Ivoire (priorité donnée à l'agriculture) et seuls l'or, le manganèse, le fer et le diamant demeurent, à ce jour, exploités. Leur contribution à l'économie nationale se limite, en effet, à 8% du produit intérieur brut (source Adama Toungara, «séminaire gouvernemental tenu du 9 au 10 juin 2011 à Yamoussoukro»).

Pour l'année 2017, le secteur minier a développé un chiffre d'affaire de 539 milliards de FCFA (contre 483, 69 milliards de FCFA en 2016), soit une hausse de 11,5%. Quant aux recettes fiscales générées, elles sont passées de 35 milliards de FCFA en 2016 à 56, 4 milliards de FCFA en 2017 (une hausse de 39,8%).

La production d'or a atteint 25,395 T en 2017 (en hausse de 2,15% par rapport à 2016) et celle de manganèse a bondi de 146% atteignant 510 000 T en 2017 (contre 207 T en 2016). Le nickel dont l'exploitation a démarré en 2017 (exploitation de la mine de Biankouma-Touba) a vu sa production s'établir à 379 766 T. 5 opérations d'exploitation du diamant ont été réalisées au cours de l'année 2017 qui portent sur 11 156 carats pour un chiffre d'affaires évalués à 2,1 millions de Dollars USD (environ 1,1172 milliards de FCFA).

Le nombre d'emplois directs enregistrés dans le secteur minier est de 10524 en 2017 (contre 8291 en 2016), une hausse de 21%. Les emplois indirects sont estimés à 31 500 en 2017 (contre 24 800 en 2016). 164 permis de recherches minières (29 permis pour l'année 2017) et 62 autorisations d'exploitation de carrières industrielles de granite (dont 9 autorisations pour l'année 2017) ont été délivrés.

Les perspectives à court et moyen termes sont marquées par la construction de deux (02) nouvelles mines d'or, d'une nouvelle mine de manganèse (la mine de Lagnonkaha à Korhogo qui devra ouvrir d'ici 2018), d'une mine de nickel latéritique (dans la région de Biankouma avec un gisement de 20 millions de tonnes pour un démarrage de production à partir de 300 000 T par an), de la construction d'une usine plus performante de la société de mine d'Ity (pour porter sa production à 50 tonnes/an) pour un coût de 200

Femme enceinte. Orpailleuse à la mine d'or de Zievasso Odiénné.

milliards de FCFA. A long terme, il est annoncé le projet d'exploitation de fer dans l'ouest de la Côte d'Ivoire dans les monts Klahowo, Tia et Glaho avec des ressources évaluées à plus de 4 milliards de tonnes. (Conseil des Ministres du Mercredi 24 janvier 2018).

L'orpaillage d'une manière générale est une plaie pour les pays de la sous-region car mettant à contribution les forces vives et surtout les enfants et les jeunes qui se soustraient ainsi à l'éducation.

POTENTIALITÉ TOURISTIQUE DU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE

Terre d'accueil et hospitalière, le nord de la Côte d'Ivoire est pourvu d'un patrimoine culturel et traditionnel assez riche et favorable aux différentes formes de tourisme :

Agro tourisme

L'activité économique de la Côte d'Ivoire est essentiellement axée sur l'agriculture, notamment les cultures d'exportation. Elle est organisée pour la majeure partie à une échelle individuelle ou villageoise, dans des structures coopératives, elles-mêmes regroupées au sein de fédérations. Dans le nord, l'agriculture occupe les 2/3 de la population active et représente 70% des recettes d'exportations principalement constituées par : le coton, l'anacarde, la mangue et le karité.
Lors de visites des plantations de coton ou d'anacarde, l'on peut également voir sur place des unités d'égrenage et de transformation (OLAM, IVOIRE COTON). Des structures étatiques comme l'ANADER ou le CNRA pourront vous assister dans la création et l'entretien de vos plantations.

Écotourisme

Le parc national de la Comoé, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1983, est l'une des plus grandes aires protégées d'Afrique. Il date de 1968 et couvre près du quart de la zone forestière du pays avec 1 149 150 hectares, 500 km de pistes carrossables. Il est situé à 100 km au nord-est de Bondoukou et compte environ 620 espèces végétales, 135 espèces de mammifères (dont 120 éléphants, 300 chimpanzés, des hippopotames, des antilopes, etc.), 35 espèces d'amphibiens, 60 espèces de poissons, 500 espèces d'oiseaux et bon nombre d'espèces d'insectes comme les termites recensés à la suite d'une mission de terrain de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Certaines de ces espèces sont très rares et ont suscité un intérêt international : le calao à casque jaune (Ceratogymna elata), le calao à joues brunes (Bycanistes cylindricus) et la cigogne. (Ephippiorhinchus senegalensis). (source www.oipr.ci).

Le parc national du Mont Sangbé, est situé au nord de Man et à l'ouest du fleuve Sassandra, à cheval entre Biankouman et Touba, avec ses 95 000 ha de superficie. Il est la prolongation touristique de Man et de sa région. Localisé en zone montagneuse (14 sommets de plus de 1 000 m dans les monts toura), il est particulièrement giboyeux et couvert d'une flore très dense. Éléphants, Buffles, Antilopes et singes constituent en grandes parties l'essentiel de sa faune. (http://www.visitecotedivoire.com/parc-national-du-mont-sangbe).

La réserve de faune et de flore du haut-Bandama, 123 000 hectares, couvre une zone de savane et abrite des éléphants, des buffles et des antilopes.

À ce jour, les populations animales de ces parcs et réserves ont été au moins réduites de moitié (sécheresse due aux feux de brousse, braconnage, guerre, mauvaise gouvernance des parcs, occupation illégale des parcs par les populations, etc.).

Pour l'année 2018, la Côte d'ivoire, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone ont bénéficié d'un financement de 31,500 milliards de FCFA (dont 3,485 milliards de FCFA de subvention du Fonds Mondial de l'Environnement - FME) pour la mise en œuvre du projet dénommé: «conservation des écosystèmes et gestion des ressources en eau internationale de l'union du fleuve mano».

Pour le compte de la Côte d'Ivoire, le projet est mis en œuvre par la Direction de la Gestion et de la Protection des Ressources en Eau (DGPRE), du ministère des eaux et forêts. il couvre les bassins versants des fleuves Nuon et Cavally à l'ouest du pays.
La mise en œuvre dudit projet a été confié à un Comité Technique Multisectorielle par arrêté N°467/minef/ Cab du 06 octobre 2017, et ce dernier a été installé le mardi 20 mars 2018.

source (l'infodrome n°5924 du mercredi 21 mars 2018)

ENCART

SAUVONS LA FORÊT IVOIRIENNE ET LES PARCS NATIONAUX

Parc de kossou

L'une des caractéristiques les plus fascinantes en Côte d'Ivoire est sa biodiversité avec plus de 1200 espèces animales (232 mammifères, 702 oiseaux, 125 reptiles, 38 amphibiens, 111 poissons) et 4.700 espèces de plantes, ce qui fait d'elle le numéro 1 en Afrique de l'Ouest. Elle le doit en grande partie à son couvert forestier. Cette forêt qui, au début du XX^{e} siècle, avait une superficie de 16 millions d'hectares n'en possède plus que 2 millions (source : ministère des Eaux et forêts).
Selon l'Union européenne, trois quarts de la forêt ivoirienne a disparu au cours des 5 dernières décennies (une perte avoisinant les 200 000 ha par an), en raison de l'exploitation du bois (2 millions de m^3 de coupes par an) et l'agriculture, particulièrement la culture du cacao (de 2002 à 2012, 34 000 ha du parc du Mont Péko ont été détruits par les producteurs de cacao). À cela, s'ajoute un autre facteur et non des moindres :le changement climatique qui se traduit par : la hausse des températures, la baisse de la pluviométrie, la rigueur des saisons sèches, les inondations,

les feux de brousse, etc. Ce qui affecte plusieurs secteurs de l'économie (agriculture, pêche, écotourisme).

Face à tous ces problèmes multidimensionnels et complexes, l'État a mis en place un cadre de développement socio-économique durable, intégrant les défis des changements climatiques dans tous les secteurs, en vue de contribuer à améliorer les conditions de vie des populations.
En ce qui concerne les actions, on note : i) la vaste opération de reboisement initié en 2015 par le gouvernement ivoirien dénommé : « je plante un arbre pour une Côte d'Ivoire plus verte » dans l'optique d'atteindre un taux de couverture forestière de 20% en 2040 sachant que les politiques de reboisement menées jusqu'à 2014 n'ont permis de couvrir qu'à peine 4% de pertes de forêts ; ii) l'adoption d'un nouveau code forestier qui a été voté pour renforcer la lutte contre les feux de brousse et assurer la protection des parcs et réserves naturelles. L'office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) met actuellement en œuvre une stratégie impliquant les populations riveraines à la protection de ces parcs et au développement de l'écotourisme. Des mesures ont été prises afin de délocaliser des campements entiers présents dans les aires protégées et poursuivre le départ volontaire des populations infiltrées. ; iv) l'exécution du programme « Agriculture zéro déforestation » par l'intensification d'une production agricole permettant d'éviter la déforestation ; l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques grâce au programme national d'investissement agricole (PNIA) qui fait la promotion d'une agriculture durable tenant compte de la gestion des terres et des forêts (Allah-Kouadio, Cissé, Grégoire, 2015, pp.34-39) ;

La forêt diminue considérablement...

Tourisme culturel

Sur le plan culturel, le nord est très riche en diversité culturelle, nous avons : les compagnies artistiques (Mindia Théâtre d'Odiénné, la compagnie Zégrémania de Korhogo, etc.), les danses et musiques traditionnelles (Sogonougou, le Boloye, le Wambélé, le Poro, le Voune, le Kohntan, le tématé, etc.), les instruments de musique (balafon, le gbofe, kèrèguè, gbèzangani, piko, Yegui, Kpara, etc.), l'artisanat (les poteries, les tisserands de warainéné, les toiles de Fakaha, les vanniers de Torgokaha, etc.), les montagnes (le mont Korhogo, le mont Tonkpi, la «dent de Man», le Tyouli, le mont Denguélé,etc.), etc.

Danse du Balafon à Korhogo

Tourisme religieux

Le nord du pays, à majorité musulmane, compte aussi de nombreuses mosquées séculaires de style soudanais. La ville de Bondoukou ou «ville aux 1000 mosquées» en est la parfaite illustration. Vous pourrez visiter la plus belle d'entre toutes : la mosquée de l'imam Koudous située au quartier Imamso et voir les vestiges de la maison de Samory Touré, le conquérant mandingue. La mosquée séculaire de Kong est de loin le plus vieux symbole de l'islamisation des peuples du nord de la Côte d'Ivoire. Les mosquées de type soudanais sont construites en briques de terre crue maçonnées. Elles sont principalement composées d'une salle de prière, à laquelle lui est adjointe le mihrab situé dans la tour du minaret. Cette salle de prière est, dans la majorité des cas, de forme rectangulaire ou carrée. Les hommes prient dans la partie Est et les femmes au fond, dans la partie Ouest. Les façades sont animées par des contreforts qui se différencient des minarets à travers leur taille.

La mosquée de Siana (Séguéla)

Intérieur de la mosquée séculaire de Siana

Cette architecture a été introduite dans l'Empire du Mali au XIVe siècle et s'est développée dans les régions plus méridionales à la chute de l'Empire Sonrhaï après le XVIe siècle (Bataille de Tondibi en 1591). On retrouve cette architecture dans une vingtaine (20) de mosquées en Côte d'Ivoire, dont les plus significatives sont :

La Mosquée de Kaouara, construite aux alentours du XVIIe siècle par Ouattara Bakouneri, qui se distingue particulièrement par son architecture de minaret et de contreforts en forme d'ogives. Un imam du nom de Sylla Bassandi est enterré dans la cour de la mosquée sur le côté ouest. Cette mosquée bien que communautaire est relativement mal conservée.

La Mosquée de Tengrela est une belle architecture, construite en 1655 par le maitre maçon Massa Flaté (auteur de la mosquée de Magadiana en Côte d'Ivoire et celle de DjamaTéné au Mali) et avec pour maître d'ouvrage : une famille d'allogènes Dioula à l'ouest du village Sénoufo. Sa construction aurait duré cinq (5) ans. Elle se distingue par son architecture compacte avec très peu de contreforts. Le minaret se situe sur le côté est de la mosquée. Le bâtiment rectangulaire orienté d'est en ouest comprend une salle de prière à l'Est et une cour à l'ouest réservée aux femmes. Cette mosquée familiale est restaurée tous les dix (10) ans par la famille Cissé, la seule spécialisée dans l'entretien de cet édifice depuis son origine.

La Mosquée de Kouto, de forme carrée (8m x 8m), a été construite au courant du XVIIe siècle sur un vaste terrain à l'entrée de la ville côté Ouest. Un long mur de clôture en blocs de ciment (complètement exogène) la soustrait de l'environnement urbain.

La Mosquée de M'Bengué, de forme carrée (9m x 9m), fut construite vers 1943 au cœur d'un quartier d'habitation par Balamine KONATE. Le minaret est situé au milieu de la façade Est. Il comprend une salle de prière dans laquelle on entre par trois portes, une au Nord, une au Sud et la dernière à l'ouest. Elle domine les maisons familiales aux alentours (par son volume), mais garde avec ces dernières un rapport de type « domestique ».

La Mosquée de Nambira, également de forme carrée (environ 9m x 9m) est construite sur un terrain qui se trouve aujourd'hui entre l'ancien village et l'actuel, à l'écart des habitations et des autres équipements urbains. Le minaret est au milieu de la façade Est dans une tour massive de forme conique. L'édifice comporte une salle de prière dans laquelle on entre par trois portes inscrites dans des porches : une au Nord, une au Sud et la dernière à l'Ouest (pour les femmes). Les contreforts sont très volumineux, de forme conique et s'élèvent nettement au-dessus de l'acrotère de la toiture-terrasse.

Les deux mosquées de Kong sont le témoignage unique de l'existence d'un

centre islamique dans cette ville. Dans la première moitié du XVIII[e] siècle (1741), la ville de Kong possédait plusieurs mosquées, mais il n'en reste plus que deux : la petite mosquée datant du XVII[e] siècle et la grande Mosquée (Missiriba) plus tardive. La petite mosquée n'est plus fréquentée, mais continue d'être entretenue du fait de son statut symbolique dû à son ancienneté, à la présence d'un centre religieux d'excellence à Kong, et à sa proximité avec le cimetière des Imams. La grande mosquée fut détruite par Samory TOURE aux environs de 1897 et reconstruite au début du 20[e] siècle à l'initiative de l'administration coloniale. (http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5088/).

Le nord de la Côte d'Ivoire, c'est aussi le sacré qui occupe une place de choix. Presque tous les villages de la région disposent de lieux sacrés, préservés tels que : des cases, bois et forêts sacrés (case protectrice de Niofoin, les forêts sacrées du village de Prémafouolo à Korhogo, etc.), des rivières sacrées (Sransi ou rivière aux silures sacrés, Yegbaligba ou rivière aux caïmans sacrés, etc.), des statuts et masques sacrés (le Wanyugo, le Wabou, le Gué gblin, etc.), etc. À 7 km de Bondoukou, se trouve le village de SOKO, ou périodiquement, il vous sera donné l'occasion de voir arriver en file indienne, des bandes de singes « sacrés », qui viennent se nourrir des offrandes faites par les habitants. À Gouessesso, lieu de mosaïque culturelle on découvre des chasseurs « initiés » et protégés par des masques spéciaux qui sont accompagnés de leurs musiciens.

La petite mosquée séculaire de Kong

Tourisme sportif

En Côte d'Ivoire, les disciplines sportives d'origine locale qualifiées de sports traditionnels tels que les courses en pirogues, courses de masques, la lutte, les danses, etc. ont précédé ceux dits modernes comme le football, le basket-ball, le tennis qui se sont progressivement implantés avec l'avènement de l'indépendance. Le football est l'un des sports prisés dans le nord du pays avec les clubs de football évoluant en première division du championnat ivoirien (Club Omnisport de Korhogo, Denguélé d'Odienné). Les courses à moto et vélo y sont également pratiquées. Idem pour les danses (Djembé, la danse du Balafon, le Djébôlôgô, etc.).

Course de motos organisée à Odienné
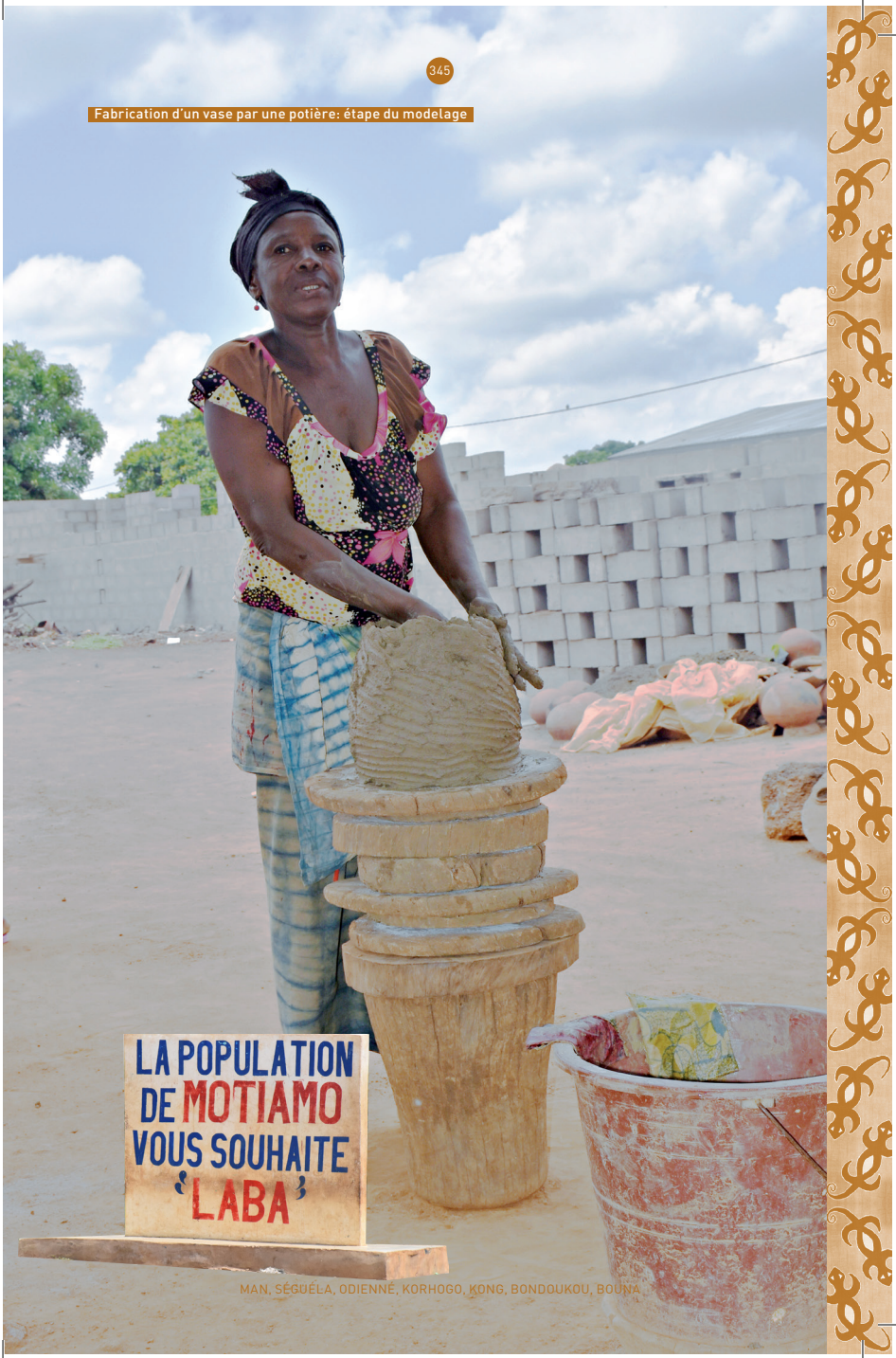
Fabrication d'un vase par une potière: étape du modelage